Ces ornements spéciaux sont : les sandales, la croix pectorale, la tunique, la dalmatique, les gants, l'anneau, la mitre et la crosse.

Les sandales. — Les sandales dont usent les évêques sont de soie brodée d'or. Les sandales étaient autrefois la chaussure des princes et des sénateurs de l'empire romain; l'Église les a adoptées pour ses pontifes, afin de montrer qu'ils sont ses princes, ses sénateurs et les successeurs des apôtres.

Cette chaussure rappelle à l'évêque qu'il doit toujours marcher dans le chemin de la loi du Seigneur, et prêcher la doctrine de la vérité, aussi bien par ses exemples que par son enseignement.

La croix pectorale. — L'Église veut que les évêques portent une croix sur la poitrine, afin de se rappeler continuellement Jésus crucifié, dont ils sont les ministres, et dont ils doivent reproduire les vertus. La croix est le signe du chrétien, elle est aussi sa force et sa gloire; à plus forte raison, l'évêque doit-il voir en elle le symbole de son caractère et comme son bouclier contre l'ennemi des âmes.

La croix pectorale est d'or, d'argent ou de pierreries, pour montrer qu'on ne saurait trop entourer d'honneur le signe auguste de notre rédemption. Les évêques la portent même en dehors des fonctions pontificales, parce qu'elle est regardée comme une marque distinctive du caractère épiscopal.

La tunique et la dalmatique. — La tunique est l'ornement particulier du sous-diacre, et la dalmatique celui du diacre. Dans l'origine, c'étaient des vêtements à manches; et c'est ainsi que l'évêque les porte dans les fonctions sacrées. L'épiscopat étant la plénitude du sacerdoce, le pontife qui va célébrer les saints mystères se revêt des vêtements de tous les ordres sacrés, c'est-à-dire de la tunique du sous-diacre, de la dalmatique du diacre et de la chasuble du prêtre, pour montrer qu'il les possède tous et qu'il a le pouvoir de les conférer aux autres. Ces ornements servent aussi à lui rappeler que, s'il surpasse en dignité les ministres inférieurs, il doit les surpasser aussi par l'excellence de ses vertus.

Les gants. — Les gants que porte l'évêque signifient qu'il doit cacher sous le voile de l'humilité les bonnes œuvres qu'il pratique.

Les gauts désignent encore la pureté qui convient aux mains chargées d'offrir à Dieu la victime sainte pour les péchés du monde.